



ENSEIGNEMENT
 Concertation
 à hauts risques
 sur l'entrée
 à l'université **PAGE 12**

Concertation à hauts risques sur l'entrée à l'université

Une année préparatoire pour les bacheliers
 les plus faibles est envisagée.

Mais le mot « sélection » reste tabou.

MARIE-ESTELLE PECH @MariestellPech

ENSEIGNEMENT Une concertation sur la réforme de l'entrée à l'université débute ce lundi avec deux premières réunions concernant les études de médecine et la professionnalisation en licence. Le groupe de travail le plus politique consacré à « l'accès au premier cycle de l'enseignement supérieur » se réunira mardi pour la première fois. Chacun des onze groupes de travail, supervisés par le recteur de l'académie de Versailles, Daniel Filâtre, devra se réunir à cinq reprises d'ici à fin octobre. Ils sont chargés de trouver des solutions pour améliorer l'accès à la licence. Il s'agit de trouver une alternative au tirage au sort, utilisé à l'entrée de filières engorgées comme la première année de staps (sciences et techniques des activités physiques et sportives) ou de psychologie. Les solutions doivent être actées avant janvier, date à laquelle les lycéens commenceront à s'inscrire sur le portail admission post-bac (APB).

Lors de réunions multilatérales fin juillet et début septembre, chaque filière en tension a dressé son portrait de l'étudiant idéal avec les « prérequis » rêvés par leurs directeurs. En staps, un tel candidat serait par exemple issu d'un bac scientifique, aurait suivi une option sport au bac ou serait titulaire d'un « engagement » de type Bafa (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) ou pompier volontaire. Mais l'heure n'est pas à une coercition franche. Le premier ministre veut plutôt des « contrats de réussite étudiante indiquant

les prérequis pour réussir dans la filière visée ». L'idée est d'aider une partie des étudiants à acquérir ces notions grâce à des parcours préalables ou parallèles à la première année d'université. Ils pourraient ainsi vérifier leur capacité à réussir dans le cursus qu'ils envisagent. Parmi les pistes envisagées : une licence plus progressive que l'étudiant pourrait faire en quatre ans et non plus en trois ans, des stages de remise à niveau l'été, en septembre, le soir, des cours de soutien en ligne... On parle aussi beaucoup d'une année de « propédeutique », du nom de la première année d'études supérieures, préparatoire aux licences après le bac dans certaines universités françaises, jusqu'en 1966. Le sujet reste tout de même très délicat car il consisterait alors à allonger, dès le départ, la durée d'études des bacheliers les plus faibles. Les notes dans certaines disciplines et les filières du bac pourraient être étudiées pour l'admission.

Le boom démographique des années 2000

Le gouvernement osera-t-il, si cette solution est retenue, évoquer une forme de sélection ? Pour le moment, la ministre de l'Enseignement supérieur, Frédérique Vidal, est « très prudente » selon des participants aux discussions qui en viennent à craindre que le gouvernement « noie le poisson ». « Les souhaits exprimés par les futurs étudiants seront respectés », entend-on surtout côté ministère. Le terme de « sélection » reste tabou. D'autant plus que pour le gouvernement une convergence entre les syndicats des étudiants et des salariés fait figure d'épouvantail. Op-

posé aux ordonnances sur le droit du travail, l'Unef, syndicat étudiant proche de la gauche, a déjà annoncé sa participation à la manifestation de mardi contre ce projet. Et l'organisation de dénoncer « la mise en place de la sélection à l'entrée de l'université par le biais de prérequis, des coupes budgétaires de 331 millions d'euros pour les universités, la baisse des APL et une réforme du bac généralisant le contrôle continu. Nous nous opposons fermement à ces mesures qui ne visent qu'à exclure toujours plus de jeunes, notamment les plus précaires, de l'enseignement supérieur ».

Fin août, une déclaration a ajouté « un peu d'huile sur le feu », estime Jimmy Losfeld, président de la Fage, premier syndicat étudiant, proche de la CFDT. Emmanuel Macron indiquait en effet au *Point* : « Nous ferons en sorte que l'on arrête de faire croire à tout le monde que l'université est la solution pour tout le monde. » À travers cette phrase, c'est la question de la poursuite d'études des bacheliers professionnels et technologiques qui se pose, les premiers n'obtenant que 3 % de réussite en licence. C'est en partie pour ces bacheliers que sont envisagés les dispositifs de remédiation. Mais la ministre Frédérique Vidal a aussi annoncé la semaine dernière une augmentation des places en BTS et IUT, des filières courtes qui leur sont théoriquement destinées mais qui sont aujourd'hui largement occupées par des étudiants venus du bac général. De nouveaux cursus professionnels pourraient aussi être créés au sein des universités...

Quels que soient les choix finaux du gouvernement, reste un point crucial, qui ne sera pas évoqué dans les groupes de

travail, s'étonne Hervé Christofol, secrétaire général du Snesup-FSU : le boom démographique des années 2000 qui

conduira cette année 40 000 étudiants supplémentaires aux portes des universités devrait se poursuivre jusqu'en 2022.

La question ne se résume pas uniquement à la sélection ou à l'orientation. ■



Une sélection à l'entrée de l'université par le biais de prérequis pourrait être instaurée. ?3 PRESS/MAXFP?